



PROGRAMME DE FORMATION

La relation d'emprise

Votre contact

Tél: 05.49.28.32.00 Mail: inscription@cerf.fr

<u>Durée</u>

5.00 jour(s) 35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif travaillant ou pouvant travailler auprès de victimes d'emprise.

Participants

Mini: 6 p. Maxi: 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les mécanismes de l'emprise et ses conséquences.

Adapter son positionnement et sa pratique professionnels face à une victime d'emprise.

Programme

Définition de l'emprise :

- Description des trois étapes de l'emprise : appropriation, domination, empreinte.
- De la séduction narcissique à la relation d'emprise.

Étude des différents contextes où peut s'exercer une emprise et étude de leurs spécificités :

- Les emprises dans le milieu intrafamilial (parent, conjoint,...).
- Les emprises dans le milieu du travail.
- Emprise et radicalisation.

L'accompagnement de la victime d'emprise :

- Prendre en compte le traumatisme psychique

Trouver la juste position face à un patient sous emprise.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

05 49 28 32 00 www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon







Méthodes et supports
Apports théoriques. Etudes de textes. Etudes de cas. Échanges.
Prérequis
Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines





27 rue Emile Duport 69009 Lyon

